

# Permanences juridiques gratuites

Une permanence juridique a lieu en mairie un samedi par mois de 9h30 à 12h uniquement sur rendez-vous.

Depuis début septembre 2022, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assurera une permanence juridique mensuelle, le 1er ou 2e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, sur rendez-vous.

Contact : 01 39 02 12 12 / [cabinet@avocats-legond.com](mailto:cabinet@avocats-legond.com)

Contact

Maître Sophie Legond,  
avocate à la Cour de Versailles  
01 39 02 12 12  
[cabinet@avocats-legond.com](mailto:cabinet@avocats-legond.com)